

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GAN - COMMUNE DE GAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640230500017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LESCAR

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	44
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A4 - Etat des provisions	46
A5 - Etalement des provisions	47
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	56

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	60
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	61
C3.2 - Liste des établissements publics créés	62
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	63
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	64

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	65
------------------------------------------------------------	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 64346230	COMMUNE DE GAN Principal	BP 2021
-------------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5678
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	63
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4223155,00	6235725,00	1098,22	1032,09

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	793,03	935,00
2	Produit des impositions directes/population	418,39	507,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	803,28	1133,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	281,16	305,00
5	Encours de dette/population	751,05	860,00
6	DGF/population	79,77	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5584	0,5600
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0658	0,9010
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3500	0,2700
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9349	0,7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 085 542,12	4 571 030,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 514 512,12

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 085 542,12	6 085 542,12
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 022 002,59	2 375 570,01

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	16 891,23	78 844,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 415 520,19	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 454 414,01	2 454 414,01
-----------------------------------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 539 956,13	8 539 956,13
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 085 496,00	0,00	1 222 075,00	1 222 075,00	1 222 075,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 462 754,00	0,00	2 514 796,00	2 514 796,00	2 514 796,00
014	Atténuations de produits	62 334,00	0,00	127 565,75	127 565,75	127 565,75
65	Autres charges de gestion courante	469 246,00	0,00	452 957,50	452 957,50	452 957,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 079 830,00	0,00	4 317 394,25	4 317 394,25	4 317 394,25
66	Charges financières	131 565,03	0,00	120 161,39	120 161,39	120 161,39
67	Charges exceptionnelles	128 256,03	0,00	75 300,00	75 300,00	75 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 339 651,06	0,00	4 512 855,64	4 512 855,64	4 512 855,64
023	Virement à la section d'investissement (5)	970 583,00		1 379 890,10	1 379 890,10	1 379 890,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	130 000,00		192 796,38	192 796,38	192 796,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 100 583,00		1 572 686,48	1 572 686,48	1 572 686,48
TOTAL		5 440 234,06	0,00	6 085 542,12	6 085 542,12	6 085 542,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 085 542,12
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	55 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	221 300,00	0,00	325 300,00	325 300,00	325 300,00
73	Impôts et taxes	2 857 501,00	0,00	3 234 472,00	3 234 472,00	3 234 472,00
74	Dotations et participations	897 686,00	0,00	862 958,00	862 958,00	862 958,00
75	Autres produits de gestion courante	93 300,00	0,00	96 300,00	96 300,00	96 300,00
Total des recettes de gestion courante		4 124 787,00	0,00	4 549 030,00	4 549 030,00	4 549 030,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 100,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 169 887,00	0,00	4 561 030,00	4 561 030,00	4 561 030,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		4 179 887,00	0,00	4 571 030,00	4 571 030,00	4 571 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 514 512,12
-----------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 085 542,12
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 562 686,48
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 223 511,74	16 891,23	1 615 465,00	1 615 465,00	1 632 356,23
	Total des dépenses d'équipement	1 223 511,74	16 891,23	1 615 465,00	1 615 465,00	1 632 356,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 380,87	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	374 903,85	0,00	358 582,96	358 582,96	358 582,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	27 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	51 267,41	0,00	37 090,63	37 090,63	37 090,63
	Total des dépenses financières	463 002,13	0,00	395 673,59	395 673,59	395 673,59
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 686 513,87	16 891,23	2 011 138,59	2 011 138,59	2 028 029,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	864,00	864,00	864,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00	0,00	10 864,00	10 864,00	10 864,00
	TOTAL	1 696 513,87	16 891,23	2 022 002,59	2 022 002,59	2 038 893,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	415 520,19
----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 454 414,01
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	345 622,00	78 844,00	256 452,11	256 452,11	335 296,11
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	10 308,87	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	355 930,87	78 844,00	256 452,11	256 452,11	335 296,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	240 000,00	0,00	192 000,00	192 000,00	192 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	373 666,12	0,00	353 567,42	353 567,42	353 567,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	613 666,12	0,00	545 567,42	545 567,42	545 567,42
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	969 596,99	78 844,00	802 019,53	802 019,53	880 863,53
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	970 583,00	0,00	1 379 890,10	1 379 890,10	1 379 890,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	130 000,00	0,00	192 796,38	192 796,38	192 796,38
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	864,00	864,00	864,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 100 583,00	0,00	1 573 550,48	1 573 550,48	1 573 550,48

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 070 179,99	78 844,00	2 375 570,01	2 375 570,01	2 454 414,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
----------------------------------------------------------------	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 454 414,01
-----------------------------------------------------	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 562 686,48
------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 222 075,00		1 222 075,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 514 796,00		2 514 796,00
014	Atténuations de produits	127 565,75		127 565,75
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	452 957,50		452 957,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	120 161,39	0,00	120 161,39
67	Charges exceptionnelles	75 300,00	0,00	75 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	192 796,38	192 796,38
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 379 890,10	1 379 890,10
Dépenses de fonctionnement – Total		4 512 855,64	1 572 686,48	6 085 542,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 085 542,12
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	358 582,96	0,00	358 582,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 632 356,23		1 632 356,23
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	864,00	864,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	37 090,63		37 090,63
Dépenses d'investissement – Total		2 028 029,82	10 864,00	2 038 893,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	415 520,19
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 454 414,01
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	325 300,00		325 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	3 234 472,00		3 234 472,00
74	Dotations et participations	862 958,00		862 958,00
75	Autres produits de gestion courante	96 300,00	0,00	96 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	0,00	12 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 561 030,00	10 000,00	4 571 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 514 512,12
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 085 542,12
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	192 000,00	0,00	192 000,00
13	Subventions d'investissement	335 296,11	0,00	335 296,11
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	864,00	864,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		192 796,38	192 796,38
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 379 890,10	1 379 890,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		527 296,11	1 573 550,48	2 100 846,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	353 567,42
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 454 414,01
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 085 496,00	1 222 075,00	1 222 075,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	175 000,00	238 400,00	238 400,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	120 000,00	122 000,00	122 000,00
60613	Chauffage urbain	54 000,00	54 000,00	54 000,00
60621	Combustibles	150,00	150,00	150,00
60622	Carburants	18 500,00	20 500,00	20 500,00
60623	Alimentation	4 820,00	5 500,00	5 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 600,00	2 600,00	2 600,00
60631	Fournitures d'entretien	17 500,00	23 000,00	23 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 000,00	35 000,00	35 000,00
60633	Fournitures de voirie	13 500,00	13 500,00	13 500,00
60636	Vêtements de travail	8 300,00	10 500,00	10 500,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	200,00	150,00	150,00
6067	Fournitures scolaires	11 400,00	9 100,00	9 100,00
6068	Autres matières et fournitures	34 830,00	34 000,00	34 000,00
611	Contrats de prestations de services	145 000,00	53 620,00	53 620,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	12 900,00	12 900,00
61521	Entretien terrains	30 000,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 200,00	36 100,00	36 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	42 100,00	46 200,00	46 200,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	6 000,00	6 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	16 000,00	16 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 300,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	67 000,00	70 300,00	70 300,00
6161	Multirisques	23 820,00	23 300,00	23 300,00
6168	Autres primes d'assurance	7 370,00	3 900,00	3 900,00
617	Etudes et recherches	20 800,00	16 650,00	16 650,00
6182	Documentation générale et technique	4 200,00	3 600,00	3 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	27 000,00	34 624,00	34 624,00
6226	Honoraires	4 000,00	11 240,00	11 240,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	15 115,00	15 115,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	31 000,00	42 000,00	42 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	13 000,00	13 000,00
6247	Transports collectifs	38 300,00	44 701,00	44 701,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	7 300,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 951,00	1 970,00	1 970,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	970,00	970,00	970,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	73 200,00	73 200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 300,00	4 500,00	4 500,00
6288	Autres services extérieurs	385,00	385,00	385,00
63512	Taxes foncières	11 500,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 462 754,00	2 514 796,00	2 514 796,00
6218	Autre personnel extérieur	1 520,00	1 520,00	1 520,00
6331	Versement mobilité	24 093,00	24 955,00	24 955,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 022,00	7 071,00	7 071,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 106,00	31 854,00	31 854,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 015,00	4 333,00	4 333,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 125 513,00	1 138 296,00	1 138 296,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 671,00	32 818,00	32 818,00
64118	Autres indemnités titulaires	232 892,00	253 874,00	253 874,00
64131	Rémunérations non tit.	255 000,00	259 637,00	259 637,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 580,00	2 580,00	2 580,00
64168	Autres emplois d'insertion	24 886,00	34 000,00	34 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	262 000,00	266 259,00	266 259,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	358 000,00	353 622,00	353 622,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 500,00	9 780,00	9 780,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 618,00	70 000,00	70 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 338,00	5 197,00	5 197,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	14 000,00	14 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	62 334,00	127 565,75	127 565,75
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	4 334,00	69 065,75	69 065,75
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	58 000,00	58 500,00	58 500,00
65	Autres charges de gestion courante	469 246,00	452 957,50	452 957,50
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	6 630,00	6 630,00
6518	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités	100 000,00	102 300,00	102 300,00
6533	Cotisations de retraite	4 300,00	4 389,00	4 389,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 400,00	6 200,00	6 200,00
6535	Formation	3 773,00	7 083,50	7 083,50
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	52,00	52,00
6541	Créances admises en non-valeur	700,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	300,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	72 473,00	66 500,00	66 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	72 000,00	74 600,00	74 600,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 000,00	19 900,00	19 900,00
657362	Subv. fonct. CCAS	140 000,00	101 300,00	101 300,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	67 000,00	60 000,00	60 000,00
65888	Autres	1 300,00	3,00	3,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 079 830,00	4 317 394,25	4 317 394,25
66	Charges financières (b)	131 565,03	120 161,39	120 161,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 531,43	125 255,72	125 255,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 966,40	-5 094,33	-5 094,33
67	Charges exceptionnelles (c)	128 256,03	75 300,00	75 300,00
6714	Bourses et prix	0,00	900,00	900,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	124 756,03	68 000,00	68 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	2 000,00	2 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 000,00	4 400,00	4 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 339 651,06	4 512 855,64	4 512 855,64
023	Virement à la section d'investissement	970 583,00	1 379 890,10	1 379 890,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	130 000,00	192 796,38	192 796,38
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	130 000,00	192 796,38	192 796,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 100 583,00	1 572 686,48	1 572 686,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 100 583,00	1 572 686,48	1 572 686,48
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 440 234,06	6 085 542,12	6 085 542,12

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 085 542,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	47 708,63
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-52 802,96
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 094,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	55 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	55 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	221 300,00	325 300,00	325 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 500,00	6 000,00	6 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	51 700,00	68 000,00	68 000,00
7066	Redevances services à caractère social	63 950,00	94 000,00	94 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	93 000,00	150 000,00	150 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 150,00	2 300,00	2 300,00
73	Impôts et taxes	2 857 501,00	3 234 472,00	3 234 472,00
73111	Impôts directs locaux	2 111 130,00	2 444 708,00	2 444 708,00
73211	Attribution de compensation	508 512,00	508 394,00	508 394,00
73221	FNGIR	31 900,00	31 906,00	31 906,00
7336	Droits de place	1 800,00	3 000,00	3 000,00
7338	Autres taxes	100,00	50,00	50,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	33 059,00	36 414,00	36 414,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	51 000,00	50 000,00	50 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	120 000,00	160 000,00	160 000,00
74	Dotations et participations	897 686,00	862 958,00	862 958,00
7411	Dotation forfaitaire	389 980,00	374 000,00	374 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	78 966,00	78 966,00	78 966,00
744	FCTVA	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	18 000,00	9 500,00	9 500,00
7473	Participat° Départements	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74748	Participat° Autres communes	400,00	400,00	400,00
7478	Participat° Autres organismes	290 000,00	290 000,00	290 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 869,00	87 092,00	87 092,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	90 471,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	93 300,00	96 300,00	96 300,00
752	Revenus des immeubles	92 000,00	95 000,00	95 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 300,00	1 300,00	1 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 124 787,00	4 549 030,00	4 549 030,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	45 100,00	12 000,00	12 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	44 100,00	11 000,00	11 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 169 887,00	4 561 030,00	4 561 030,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 179 887,00	4 571 030,00	4 571 030,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 514 512,12
------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 085 542,12
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
202	Opération d'équipement n° 202 (5)	160 000,00	856 855,00	856 855,00
226	Opération d'équipement n° 226 (5)	123 455,00	78 378,00	78 378,00
227	Opération d'équipement n° 227 (5)	198 496,74	354 087,00	354 087,00
228	Opération d'équipement n° 228 (5)	352 731,00	100 000,00	100 000,00
229	Opération d'équipement n° 229 (5)	190 830,00	56 000,00	56 000,00
231	Opération d'équipement n° 231 (5)	161 299,00	156 145,00	156 145,00
232	Opération d'équipement n° 232 (5)	36 700,00	14 000,00	14 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 223 511,74	1 615 465,00	1 615 465,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 380,87	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	9 380,87	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	374 903,85	358 582,96	358 582,96
1641	Emprunts en euros	319 157,25	327 679,80	327 679,80
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	55 746,60	30 903,16	30 903,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	27 450,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	27 450,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	51 267,41	37 090,63	37 090,63
Total des dépenses financières		463 002,13	395 673,59	395 673,59
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 686 513,87	2 011 138,59	2 011 138,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	864,00	864,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	864,00	864,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	10 864,00	10 864,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 696 513,87	2 022 002,59	2 022 002,59

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	16 891,23
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	415 520,19
-----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 454 414,01
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	345 622,00	256 452,11	256 452,11
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	86 000,00	3 400,00	3 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	41 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	30 500,00	43 436,30	43 436,30
13248	Subv. non transf. Autres communes	59 880,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	36 310,00	36 310,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	128 242,00	13 400,00	13 400,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	159 905,81	159 905,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 308,87	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	10 308,87	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		355 930,87	256 452,11	256 452,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	613 666,12	545 567,42	545 567,42
10222	FCTVA	160 000,00	92 000,00	92 000,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	373 666,12	353 567,42	353 567,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		613 666,12	545 567,42	545 567,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		969 596,99	802 019,53	802 019,53
021	Virement de la sect° de fonctionnement	970 583,00	1 379 890,10	1 379 890,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	130 000,00	192 796,38	192 796,38
28031	Frais d'études	0,00	87 128,66	87 128,66
28033	Frais d'insertion	0,00	151,20	151,20
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	11 700,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	23 000,00	15 408,38	15 408,38
28051	Concessions et droits similaires	0,00	150,00	150,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 800,00	5 513,76	5 513,76
281571	Matériel roulant	3 600,00	4 711,74	4 711,74
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 900,00	13 778,88	13 778,88
28182	Matériel de transport	8 700,00	8 785,40	8 785,40
28183	Matériel de bureau et informatique	18 000,00	18 709,33	18 709,33
28184	Mobilier	10 300,00	7 005,87	7 005,87
28188	Autres immo. corporelles	23 000,00	31 453,16	31 453,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 100 583,00	1 572 686,48	1 572 686,48
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	864,00	864,00
2033	Frais d'insertion	0,00	864,00	864,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 100 583,00	1 573 550,48	1 573 550,48
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 070 179,99	2 375 570,01	2 375 570,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	78 844,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 454 414,01
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT VOIE VERTE APCP 2015 2022

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 011 470,62	a 0,00	856 855,00	b 856 855,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 011 470,62	0,00	856 855,00	856 855,00	0,00
2313	Constructions	2 001 663,42	0,00	856 855,00	856 855,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 807,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-856 855,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 226 (1)
LIBELLE : Acquisitions de matériel et mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		346 347,03	a 1 050,60	78 378,00	b 78 378,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	346 047,03	1 050,60	78 378,00	78 378,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	1 155,00	1 155,00	0,00
21571	Matériel roulant	42 744,84	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	43 287,47	1 050,60	16 000,00	16 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	61 497,84	0,00	5 700,00	5 700,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	75 637,35	0,00	40 936,00	40 936,00	0,00
2184	Mobilier	30 822,33	0,00	9 587,00	9 587,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	92 057,20	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-79 428,60
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 227 (1)
LIBELLE : Bâtiments

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		515 275,31	a 13 645,81	354 087,00	b 354 087,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 194,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	27 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 487,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 434,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 690,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 738,34	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	456 080,76	13 645,81	354 087,00	354 087,00	0,00
2313	Constructions	456 080,76	13 645,81	354 087,00	354 087,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-367 732,81
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 228 (1)
LIBELLE : Voirie (dont APCP 2018-2021)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		655 112,58	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	655 112,58	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	655 112,58	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 229 (1)
LIBELLE : Aménagement urbain et protection civile

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		264 884,07	a 2 194,82	56 000,00	b 56 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 519,47	2 194,82	10 000,00	10 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	138 935,27	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	12 457,20	2 194,82	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	101 364,60	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	101 364,60	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 194,82
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231 (1)
LIBELLE : Plaine des sports du Mercé AP/CP20162019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		838 915,53	a 0,00	156 145,00	b 156 145,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	833 761,53	0,00	156 145,00	156 145,00	0,00
2313	Constructions	833 761,53	0,00	156 145,00	156 145,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-156 145,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 232 (1)
LIBELLE : Logements sociaux AP/CP 2017 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		112 387,28	a 0,00	14 000,00	b 14 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	112 387,28	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	112 387,28	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	395 674	292 683	0	15 548	0	230 745	0	1 934	14 000	1 060 555	0	2 011 139
- Equipements municipaux (2)		292 683	0	15 548	0	230 745	0	1 934	0	1 045 555	0	1 586 465
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	14 000	15 000	0	29 000
- Opérations financières	395 674											395 674
Dépenses d'ordre	10 864											10 864
Total dépenses de l'exercice	406 538	292 683	0	15 548	0	230 745	0	1 934	14 000	1 060 555	0	2 022 003
RAR N-1 et reports	415 520	9 072	0	2 520	0	2 054	0	0	0	3 245	0	432 411
Total cumulé dépenses d'investissement	822 058	301 755	0	18 068	0	232 799	0	1 934	14 000	1 063 800	0	2 454 414

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 119 118	32 515	0	0	0	55 832	0	0	0	168 105	0	2 375 570
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	7 400	0	71 444	0	78 844
Total cumulé recettes d'investissement	2 119 118	32 515	0	0	0	55 832	0	7 400	0	239 549	0	2 454 414

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 922 712	1 008 332	96 740	788 210	2 709	514 046	146 233	609 598	0	996 649	312	6 085 542
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 922 712	1 008 332	96 740	788 210	2 709	514 046	146 233	609 598	0	996 649	312	6 085 542

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 722 975	116 541	0	152 917	0	146 446	3 538	334 199	0	91 414	3 000	4 571 030
RAR N-1 et reports	1 514 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 514 512
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 237 487	116 541	0	152 917	0	146 446	3 538	334 199	0	91 414	3 000	6 085 542

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		406 538	301 755	0	18 068	0	232 799	0	1 934	14 000	1 063 800	0	2 038 894
Dépenses réelles		395 674	301 755	0	18 068	0	232 799	0	1 934	14 000	1 063 800	0	2 028 030
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	37 091	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 091
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	358 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	358 583
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	301 755	0	18 068	0	232 799	0	1 934	14 000	1 063 800	0	1 632 356
202	AMENAGEMENT VOIE VERTE APCP 2015 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	856 855	0	856 855
226	Acquisitions de matériel et mobilier	0	41 596	0	12 548	0	600	0	1 934	0	22 751	0	79 429
227	Bâtiments	0	260 159	0	5 520	0	76 054	0	0	0	26 000	0	367 733
228	Voirie (dont APCP 2018-2021)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
229	Aménagement urbain et protection civile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 195	0	58 195
231	Plaine des sports du Mercé AP/CP20162019	0	0	0	0	0	156 145	0	0	0	0	0	156 145
232	Logements sociaux AP/CP 2017 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	14 000	0	0	14 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		10 864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 864
040	Opérat° ordre transfert entre sections	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
041	Opérations patrimoniales	864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	864

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes investissement		2 119 118	32 515	0	0	0	55 832	0	7 400	0	239 549	0	2 454 414
Recettes réelles		545 567	32 515	0	0	0	55 832	0	7 400	0	239 549	0	880 864
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	545 567	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	545 567
13	Subventions d'investissement	0	32 515	0	0	0	55 832	0	7 400	0	239 549	0	335 296
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 573 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 573 550
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 379 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 379 890
040	Opérat° ordre transfert entre sections	192 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 796
041	Opérations patrimoniales	864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	864

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 922 712	1 008 332	96 740	788 210	2 709	514 046	146 233	609 598	0	996 649	312	6 085 542
Dépenses réelles		350 026	1 008 332	96 740	788 210	2 709	514 046	146 233	609 598	0	996 649	312	4 512 856
011	Charges à caractère général	29 398	273 130	4 301	282 892	2 709	190 714	44 933	71 566	0	322 118	312	1 222 075
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 000	386 804	92 439	430 158	0	323 332	0	537 532	0	674 531	0	2 514 796
014	Atténuations de produits	127 566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 566
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	275 998	0	75 160	0	0	101 300	500	0	0	0	452 958

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	120 161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 161
67	Charges exceptionnelles	2 900	72 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 300
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 572 686</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 572 686</i>
023	Virement à la section d'investissement	1 379 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 379 890
042	Opérat° ordre transfert entre sections	192 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 796
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 722 975	116 541	0	152 917	0	146 446	3 538	334 199	0	91 414	3 000	4 571 030
Recettes réelles		3 712 975	116 541	0	152 917	0	146 446	3 538	334 199	0	91 414	3 000	4 561 030
013	Atténuations de charges	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	6 223	0	149 730	0	68 524	2 077	93 745	0	5 000	0	325 300
73	Impôts et taxes	3 145 058	0	0	0	0	0	0	0	0	86 414	3 000	3 234 472
74	Dotations et participations	546 458	6 692	0	2 808	0	66 546	0	240 454	0	0	0	862 958
75	Autres produits de gestion courante	21 459	71 378	0	0	0	2 002	1 461	0	0	0	0	96 300
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	2 247	0	379	0	9 374	0	0	0	0	0	12 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 406 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 406 000,00									
00000362939	CREDIT AGRICOLE	15/06/2015		10/07/2016	296 000,00	F		1,770	1,770	EUR	A	P	N	A-1
0030220022900202	CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL	13/06/2016		25/06/2017	500 000,00	F		1,300	1,300	EUR	A	P	N	A-1
1212013	CAISSE DES DEPOTS			01/08/2012	300 000,00	R		4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1237423	CAISSE DES DEPOTS	30/11/2012		01/01/2014	300 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1600495	CAISSE EPARGNE C D C	06/10/2008		01/11/2009	500 000,00	F		5,020	5,020	EUR	A	P	N	A-1
51038875961	CREDIT AGRICOLE	04/09/2007		01/11/2008	910 000,00	F		4,730	4,730	EUR	A	P	N	A-1
51070487059	CREDIT AGRICOLE	15/12/2009		16/02/2010	1 100 000,00	F		4,090	4,090	EUR	A	P	N	A-1
51077690084	CREDIT AGRICOLE	16/12/2010		22/11/2011	450 000,00	F		3,450	3,450	EUR	A	P	N	A-1
9962213	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	07/06/2017		29/01/2018	1 600 000,00	C		1,482	1,482	EUR	A	P	N	A-1
MON252429	CREDIT LOCAL DE FRANCE	10/10/2007		01/12/2008	150 000,00	F		4,810	4,810	EUR	A	P	N	A-1
MON281807	BANQUE POSTALE	23/12/2013		01/04/2014	300 000,00	F		3,430	3,430	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					435 334,92									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					435 334,92									
2010332	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES			01/07/2012	135 334,92	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2011224	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES	28/09/2011		01/07/2013	50 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
ATTENTION AVEC 89000	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES	16/03/2010		01/07/2012	61 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
CAF292293	CAF DES PYRENEES ATLANTIQUES	10/03/2010		01/07/2012	89 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
MSA2011	MSA SUD AQUITAINE	10/10/2011		20/10/2012	100 000,00	R		1,250	1,250	EUR	A	P	N	A-1
Total général					6 841 334,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 228 591,14					327 679,80	125 148,44	0,00	57 697,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 228 591,14					327 679,80	125 148,44	0,00	57 697,06
00000362939	N	0,00	A-1	205 851,57	9,99	F		1,770	18 998,26	3 643,57	0,00	1 561,78
0030220022900202	N	0,00	A-1	375 990,21	10,99	F		1,300	32 016,54	4 887,87	0,00	2 297,94
1212013	N	0,00	A-1	130 000,00	5,99	R		4,100	20 000,00	2 878,74	0,00	739,14
1237423	N	0,00	A-1	181 248,66	7,99	F		3,920	19 726,66	7 104,95	0,00	6 314,07
1600495	N	0,00	A-1	259 542,50	7,99	F		5,020	27 160,33	13 029,03	0,00	1 911,86
51038875961	N	0,00	A-1	660 237,36	16,99	F		4,730	26 158,22	31 229,23	0,00	4 915,35
51070487059	N	0,00	A-1	584 358,89	8,99	F		4,090	55 014,53	23 900,28	0,00	18 883,77
51077690084	N	0,00	A-1	175 542,14	4,99	F		3,450	32 768,08	6 056,20	0,00	519,94
9962213	N	0,00	A-1	1 381 637,73	16,99	C		1,482	71 541,44	21 691,71	0,00	18 911,60
MON252429	N	0,00	A-1	109 182,08	16,99	F		4,810	4 295,74	5 324,60	0,00	412,05
MON281807	N	0,00	A-1	165 000,00	7,99	F		3,430	20 000,00	5 402,26	0,00	1 229,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		35 903,16					30 903,16	132,06	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		35 903,16					30 903,16	132,06	0,00	0,00
2010332	N	0,00	A-1	334,92	0,99	F		0,000	334,92	0,00	0,00	0,00
2011224	N	0,00	A-1	10 000,00	1,99	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
ATTENTION AVEC 89000	N	0,00	A-1	6 100,00	0,99	F		0,000	6 100,00	0,00	0,00	0,00
CAF292293	N	0,00	A-1	8 900,00	0,99	F		0,000	8 900,00	0,00	0,00	0,00
MSA2011	N	0,00	A-1	10 568,24	0,99	R		1,250	10 568,24	132,06	0,00	0,00
Total général		0,00		4 264 494,30					358 582,96	125 280,50	0,00	57 697,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	4 264 494,30	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES**(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	2011-12-19

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement bâtiments, instal élec tel	15	19/12/2011
L	Bien de faible valeur comprise entre 500€ & 1000€	1	19/12/2011
L	Bien de faible valeur comprise entre 500€ & 1000€	6	19/12/2011
L	Equipement Culturel	10	19/12/2011
L	Equipements de cuisines	10	19/12/2011
L	Equipements de garages et ateliers	10	19/12/2011
L	Equipements sportifs	10	19/12/2011
L	Installations et appareils de chauffage	10	19/12/2011
L	Logiciels	2	19/12/2011
L	Matériels classiques	6	19/12/2011
L	Matériels informatiques	5	19/12/2011
L	Mobilier	10	19/12/2011
L	Signalitique	10	19/12/2011
L	Subventions d'équipement versées	5	19/12/2011
L	Voitures	7	19/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		395 673,59	I 395 673,59
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		358 582,96	358 582,96
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	327 679,80	327 679,80
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	30 903,16	30 903,16
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		37 090,63	37 090,63
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	37 090,63	37 090,63

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	395 673,59	16 891,23	415 520,19	828 085,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 764 686,48	III 1 764 686,48
Ressources propres externes de l'année (a)		192 000,00	192 000,00
10222	FCTVA	92 000,00	92 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 572 686,48	1 572 686,48
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	87 128,66	87 128,66
28033	<i>Frais d'insertion</i>	151,20	151,20
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	15 408,38	15 408,38
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	150,00	150,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	5 513,76	5 513,76
281571	<i>Matériel roulant</i>	4 711,74	4 711,74
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	13 778,88	13 778,88
28182	<i>Matériel de transport</i>	8 785,40	8 785,40
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	18 709,33	18 709,33
28184	<i>Mobilier</i>	7 005,87	7 005,87
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	31 453,16	31 453,16
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 379 890,10	1 379 890,10

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 764 686,48	78 844,00	0,00	353 567,42	2 197 097,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 828 085,01
Ressources propres disponibles	IV 2 197 097,90
Solde	V = IV – II (6) 1 369 012,89

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	483 863,46
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	483 863,46
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 561 030,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,61
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	N°1 SUBVENTION 2021		APE DU GROUPE SCOLAIRE PUBLIC DE GAN	Association	3 500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASC PAU BEARN HANDISPORT	Association	0,00
6574	N°3 SUBVENTION 2021		ASSOC DE FAMILLES DE GAN	Association	2 650,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOC DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS	Association	1 100,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOC FOOTBALL CLUB GANTOIS	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOC LA PETITE TROUPE DES BORDS DU NEEZ	Association	1 500,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOC LES CHOEURS DE GAN	Association	300,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOCIATION EVIDENCE	Association	2 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOCIATION GAN MUSIC DANCE	Association	2 500,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOCIATION HANDBALL CLUB GAN	Association	7 000,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION HARICOTS VERTS ET RADIS NOIRS	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOCIATION JUDO CLUB GAN PYRENEES	Association	2 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		ASSOCIATION PETITS PAS PETITS PIEDS	Association	500,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION RENCONTRE LOISIR HAUT DE GAN	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		ASSOCIATION VALENTIN HAUY	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		BOXING CLUB GANTOIS	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION		CARTES SUR TABLES	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		COMITE DES FETES DE GAN	Association	4 500,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		COMITE DES FETES HAUT DE GAN	Association	1 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		COUP DE POUSSE	Association	1 000,00
6574	N°1 SUBVENTION		FNACA CANTON DE JURANCON	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		FOYER RURAL ECOLE DE MUSIQUE	Association	7 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		GAN MEMOIRE ET PATRIMOINE	Association	250,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		GAN OLYMPIQUE SECTION CYCLOTOURISME	Association	800,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		GAN OLYMPIQUE SECTION QUILLES DE 6	Association	700,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		GAN OLYMPIQUE SECTION RUGBY	Association	8 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		GAN OLYMPIQUE TENNIS	Association	4 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		LA PALA GANTOISE	Association	1 000,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		PREVENTION ROUTIERE	Entreprise	300,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		UNC UNCAFN SECT GAN	Association	800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
202-Voie Verte	3 460 965,17	323 445,47	3 784 410,64	2 192 505,64	856 855,00	735 050,00	0,00
228 - Voirie	848 887,26	0,00	848 887,26	676 329,90	100 000,00	0,00	0,00
231-Plaine des sport	1 209 408,35	-125 388,00	1 084 020,35	927 875,35	156 145,00	0,00	0,00
232 - Logts sociaux	189 182,87	26 804,41	215 987,28	161 987,28	14 000,00	40 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	8,00	26,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	7,00	13,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	5,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 1ERE CL (Av. Janv. 2021)	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
PUERICULTRICE HORS CL. (SÉDENTAIRE)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		12,00	8,00	20,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	3,00	8,00	11,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GAN - Principal - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Professeur des écoles		0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		48,00	22,00	70,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	354	0,00	3-1	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	354	0,00	A	A
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354	0,00	3-1	A
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	MS	353	0,00	3-1	CDD
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A	MS	985	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur des écoles		OTR		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 25/09/2018 -	SPL PAU BEARN PYRENEES RESTAURATION	SPL	SPL	16 080,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn -Pyrénées		TPU	0,00
Syndicat Energie Pyrénées Atlantiques		sans fiscalité propr	0,00
Syndicat Intercommunale de l'Eau Potable		sans fiscalité propr	0,00
Syndicat Intercommunal Gave et Baise		sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non
CCAS	< Néant >	01/01/1993	- 15/10/1992		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	6 582 000,00	-3,03	35,15	14,68	2 313 573,00	0,00
TFPNB	96 400,00	-0,43	38,54	0,00	37 153,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 678 400,00	-2,99			2 350 726,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 23

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2021

Présenté par le Maire (1),

A Gan, le 14/04/2021

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Gan, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. CHARRIER Bernard	
M. CLERCQ Romain	
M. GILLET Christian	
M. JANISZEWSKI Jean-François	
M. LARGILLET Hervé	
M. LASSALLE Philippe	
M. MAYSOUNABE André	
M. PEES Francis	
M. PENAFIEL Patrick	
M. PINARD Stéphane	
M. POURTAU Xavier	
M. SALHARANG Maxime	
Mme BELHARTZ Laetitia	
Mme BIRABENT Nadine	
Mme CAMARERO Jocelyne	
Mme CAMBON Valérie	
Mme CARDONE Josette	
Mme CASSAGNE MOURIGALA Julie	
Mme DESPAUX Nathalie	
Mme LABAT Élisabeth	
Mme LAKANE Clémence	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme LARENA Catherine	
Mme LAULHE Maryse	
Mme LOPEZ Valérie	
Mme LURDOS Cristelle	
Mme RECHENCQ Laure	
Mme TISNERAT Corinne	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2021, et de la publication le 15/04/2021

A Gan, le 15/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.